

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES : QUI APPELER ?

La période de confinement peut accentuer les violences commises au sein des familles et des couples.

Si vous êtes victime de violences, vous pouvez appeler la Maison de la Métropole :

- **Maison de la Métropole :**
 - **04 78 56 04 88** : Permanences téléphoniques une écoute et une orientation adaptée en matière de droits, de soins, de protection ou d'hébergement
 - Lundi, mercredi et jeudi : 08h30-12h00 et 13h30-17h00
 - Mardi : 08h30-12h00 et 13h00-17h00 et Vendredi : 08h30-12h00 et 13h30-16h30
 - Email : mdm.st-genis-laval@grandlyon.com

Si vous êtes victime de violences, vous pouvez appeler ces partenaires associatifs dûment habilités :

- **VIFFILAVI SOS femmes**
 - **04 78 85 76 47** : Permanences téléphoniques pour les femmes victimes de violences
 - Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h (sauf jeudi après-midi)
 - L'association assure également par téléphone le suivi des personnes qu'elle accompagne et/ou héberge
 - Le site de SOS femmes : www.viffil.com/?p=503
- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)**
 - **04 78 39 32 25** : permanences téléphoniques pour les femmes victimes de violences
 - Du lundi ou vendredi de 10h à 13h
 - Email : lyon.contact@cidffrhone.fr
 - Le site du CIDFF : <http://www.cidff69.fr/>
- **Le Mouvement d'action sociale (MAS)**
 - **04 78 60 00 13** : permanences téléphoniques pour l'aide aux victimes (toutes victimes d'infractions pénales)
 - Email infodroitsvictimes@mas-asso.fr
 - le site du MAS : <https://www.mas-asso.fr/>
- **Le Planning familial**
 - **04 78 89 50 61** : Ligne d'écoute et d'information téléphonique locale concernant l'IVG, contraception, sexualités et violences
 - Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 - Email : contact@planningfamilial69.fr
 - Le site du planning familial du Rhône : www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-rhone-69

Si vous êtes victime de violences, un système d'alerte a été mis en place avec les pharmacies :

- Vous pouvez vous adresser à votre pharmacien-ne

Si vous êtes victime de violences, les dispositifs nationaux continuent de fonctionner :

- **Le 39 19**, pour toutes les questions relatives aux violences faites aux femmes. Numéro gratuit, anonyme et intraçable
 - Du lundi au samedi de 9h à 19h
- La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles : arretonslesviolences.gouv.fr
- **Le 17 ou 112 Police Secours**
- **Le 15 ou les médecins généralistes** pour une prise en charge médicale si nécessaire
- **Le 119** pour signaler des violences commises sur des enfants
- **Par SMS au 114**, pour les victimes de violences conjugales ou parentales